L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 29 MARS.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une Occupation Abolie.

L'organe officiel a publié hier une loi qui abolit les salaires payés aux membres du grand et du petit jury dans les cours criminelles de la Nouvelle-Orléans, et ceux des jurés qui siégeront dans les enquêtes tenues par le coroner. Voilà donc toute une classe d'individus, ceux qui se tenaient à la disposition des cours pour remplir les vides dans la composition des jurys, privée de sa profession. La composition des jurys n'en sera que meilleure probablement, mais il faudra aussi réformer la manière de dresser les listes de jurés.

La Loi sur les Longshoremen.

En lisant hier, dans le journal officiel, la loi qui interdit d'employer des matelots au chargement et au déchargement des navires, nous n'avons pu nous empêcher de penser que les politiciens de la législature et M. Kellogg qui a signé la loi, avaient voulu se moquer des longshoremen. La loi est clairement inconstitutionnelle, car elle viole les droits garantis aux matelots comme à tous autres par les amendements constitutionnels, en faisant d'eux une caste de parias à qui il est interdit de gagner leur vie autrement qu'en exerçant la profession de matelots. La loi est aussi mal rédigée qu'elle est absurde dans ses dispositions, elle n'est susceptible d'aucune application.

Protégeons la Musique.

Pendant qu'à l'assemblée de Versailles on parlait d'imposer les pianos, nos salons, beaucoup plus libéraux, se sont occupés de protéger la musique contre toute saisie. Une loi promulguée hier interdit de saisir pour loyers les pianos, les orgues ou autres instruments de torture—pardon, nous voulons dire de musique. Il est vrai que l'interdiction est faite pour le cas où le dit instrument a été loué par le locataire à saisir, d'une compagnie ou d'un particulier. Mais, il nous semble qu'il n'y avait pas besoin d'une loi pour cela et qu'il suffisait de faire la preuve que l'instrument n'était pas la propriété du locataire. Mais quelque mélomane a pensé qu'une loi lèverait tous les doutes; il fallait mettre les banjos et les épinettes à l'abri des griffes des propriétaires.

La Loi du Dimanche.

Cette loi absurde et *puritaine*, que l'on dit avoir été adoptée à la dernière séance de la pseudo-législature, par des membres en délire, qui étaient tous, plus ou moins, sous l'influence de la boisson, revient encore une fois sur le tapis, et l'on dit, qu'il est fort possible qu'elle soit signée par le pseudo-gouverneur Kellogg et promulguée immédiatement.

Les cafés, les théâtres et même les restaurants seraient donc fermés les dimanches, et les habitants de la Nouvelle-Orléans resteraient forcément chez eux n'ayant d'autre occupation que de lire la Bible ou de chanter des psaumes. La loi du dimanche existe à Boston, la ville puritaine par excellence, où il n'est même pas permis de fumer dans la rue; mais, même dans la capitale du Massachusetts, elle n'a jamais été observée. Les bostoniens savent très bien se faire servir du whiskey, en dépit des ordonnances, le dimanche aussi bien que le lundi ou tout autre jour de la semaine.

Ils s'entendent avec les propriétaires des cafés et ils se font comprendre à l'aide de certains signes mystérieux. Il y a une façon, par exemple, de demander du chocolat, en clignant de l'œil, qui a pour effet immédiat de vous faire apporter, par un garçon intelligent, une *tasse* pleine d'un liquide, qui ressemble tellement à l'eau-de-vie ou au rhum, que les plus fins connaisseurs s'y trompent.

Cette histoire du clignement de l'œil nous remet en mémoire la mésaventure d'un révérend docteur méthodiste, qui appartenait à une société de tempérance, et qui n'avait jamais bu, de sa vie, autre chose que de l'eau pure.

Se trouvant un dimanche—au milieu de l'été—à Boston, il eut l'idée de s'arrêter chez un confiseur pour se désaltérer. N'ayant jamais bu de *soda* non plus, il voulût en goûter. Or, le pieux personnage était affligé d'un tic nerveux à la paupière, qui le forçait à cligner de l'œil à chaque instant; de sorte, que le garçon à qui il s'adressa, crût avoir affaire à un juré, et lui prépara un mélange très alcoolisé, que l'innocent prêcheur avala sans sourciller, trouvant que le *soda* avait décidément un goût très agréable.

Un quart d'heure plus tard, le révérend eut fantaisie de se rafraîchir encore. Nouveau clignement de l'œil et même manège de la part du garçon.—Enfin, après l'*absorption* de six verres de ce qu'il croyait être du *soda*, on ramassait le pieux docteur en théologie, ivre-mort, au coin d'une borne.

On peut penser s'il y eut scandale parmi les descendants pudibonds des pèlerins de Plymouth; c'était véritablement *shocking*!

La loi du dimanche ne pourra jamais être mise en vigueur à la Nouvelle-Orléans, bien moins encore qu'à Boston, ou dans toute autre ville du Nord. Elle est contraire aux usages et aux traditions du pays.

L'ouvrier, le commis, le manœuvre, et tous ceux qui travaillent pendant la semaine entière, aiment à chercher quelques distractions le dimanche.

Le puritanisme n'a jamais existé au Sud, et quelque effort que fassent les pieux tartuffes qui viennent remplir leurs besaces vides chez nous, tout en nous prêchant la morale, ils ne réussiront pas à l'introduire en Louisiane.

La loi du dimanche est un empiètement sur la liberté individuelle de chaque citoyen. Elle est aussi ridicule qu'arbitraire. Que les puritains observent le jour du sabbat en restant claquemurés chez eux, si le cœur leur en dit; mais qu'ils laissent libre de s'égayer autrement, ceux qui n'ont ni les mêmes habitudes, ni les mêmes principes qu'eux, si principes il y a.

Le dimanche est un jour de réjouissance et d'actions de grâces, et non un jour de pénitence, nous sommes fâché d'avoir à l'apprendre à nos pieux amis, les puritains.

Porte-Voix de Pompiers.

Un magnifique porte-voix en argent est exposé en ce moment au magasin de marchandises sèches de M. L. Byrne, rue du Canal. Il sort de la fabrique de A. Himmel, rue Poydras No 186 et fait honneur à l'artiste qui a conçu le dessin et qui l'a exécuté. Le porte-voix dont il s'agit doit être offert par une société de jeunes filles allemandes de la Nouvelle-Orléans à une de nos braves compagnies de pompiers, à un concert qui aura lieu le 10 avril prochain.

Une rencontre hostile entre deux commissaires des rues.

Messieurs Thomas Murray et J. C. Miller, commissaires des rues pour le second et pour le premier ward de la Nouvelle-Orléans, se sont rencontrés, hier après midi, au coin des rues Erato et Dryades, et se sont abordés en se disant des injures. Le résultat a été une bataille à coups de poing, qui aurait pu durer longtemps, si l'un des adversaires, M. Miller, du premier ward, n'avait pas mis fin à la lutte, en enfonçant délicatement la lame de son couteau dans la nuque de M. Murray.

La blessure n'est pas grave, mais elle est douloureuse.

On ne connaît pas la cause de cette querelle. L'un des commissaires avait probablement empiété sur le domaine de l'autre.

Les voleurs.

Vendredi soir, un filou s'est introduit dans la résidence de M. Joseph Honore, rue Washington, près Locust, et s'est emparé de trois paires de boucles d'oreilles, de trois bagues, d'une montre et d'une bourse contenant $3,50—Il s'est esquivé avec son butin sans laisser sa carte.

Deux femmes, Mary Joséphine, alias Jones, et Victoria Bell, sont entrées dans un magasin du second district, et se sont mises à marchander des étoffes.

Après avoir donné beaucoup de mal au commis qui s'occupait d'elle, Joséphine a profité d'un moment où il lui tournait le dos, pour s'emparer d'un rouleau de toile, évalué à $34, et pour le passer à sa complice.

Le commis, cependant, avait des yeux derrière la tête, car il a tout vu, et les deux donzelles ont été arrêtées et conduites à la station de police du troisième précinct.

Accident.

Hier après-midi, un certain Joe O'Neil, jouant avec un pistolet sur la levée, au pied de la rue Thalie, l'a fait partir accidentellement et la balle s'est logée dans le dos d'un malheureux petit garçon, âgé de douze ans, nommé Patrick Cain, qui se tenait non loin de là. Le pauvre enfant a été transporté à l'hôpital de Charité, où on a déclaré que sa blessure était très grave.

O'Neil a été arrêté.

TEMPERATURE.—28 mars 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	70	21
12 M.	80	27
3 P. M.	75	24
6 P. M.	72	22

—A propos du discours de M. Emile Augier, rappelons les œuvres de ce célèbre auteur dramatique.

Elle se divisent en trois catégories bien distinctes: la comédie de fantaisie, la comédie de sentiment et la comédie de caractères.

La comédie de fantaisie, la comédie poétique y est représentée par la *Ciguë, l'Aventurière, le Joueur de flûte, Diane, la Chasse au roman, l'Habit vert*.

La comédie de sentiment et de mœurs par *Gabrielle, Philiberte, la Pierre de touche, Un beau Mariage, Ceinture dorée, la Jeunesse, Paul Forestier, le Post-Scriptum, Jean de Thommeray*.

Enfin, la comédie de caractères et particulièrement de satire, par *les Effrontés, le fils de Giboyer, le Mariage d'Olympe, les Lionnes pauvres, le Gendre de M. Poirier, Maître Guérin, la Contagion, Lions et Renards*.

Le général Bourbaki commandant l'état de siége dans le département de l'Ain, a interdit de publier dans ce département tout nouveau journal ou écrit périodique sans avoir préalablement obtenu l'autorisation du commandant de l'état de siége.

TERRES ET DOMAINES.—La Banque des Citoyens fait annoncer qu'ayant des terres et domaines dans diverses paroisses, elle les offre à vendre aux conditions les plus favorables pour les acheteurs qui voudront s'y établir. En ce cas la Banque se contentera d'une faible somme au comptant et d'une hypothèque pour le reste. Nous publions plus loin un avis à ce sujet.

Allez au Cincinnati Beer Saloon, No. 32 Royale, près Douane, et demandez, pour 5 cents, un verre de bière (lager), égale en qualité à celle qui se vend 10 cents dans les établissements de premier ordre.

LE CINCINNATI BEER SALOON.—Comme la saison des chaleurs approche, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en appelant leur attention sur ce salon, situé rue Royale, No. 32. En outre d'un choix remarquable de liqueurs, le propriétaire tient toujours à la disposition des consommateurs une bière délicieuse, du vrai *lager*, à la température de la glace. Prix, cinq cents le verre.

ESSAYEZ LA BIÈRE-LAGER, à la température de glace, qu'on vend au détail dans le Salon de Bière Cincinnati, No 32 Royale et vous ne manquerez pas d'y retourner de préférence à tout autre établissement du même genre.

Grands Eventails peints à $1 00; Ombrelles en soie à manche d'argent à $2 00, chez Lévy, 131 rue du Canal.

Des garçons nombreux et attentifs et un local à la fois vaste et parfaitement aéré ajoutent au plaisir des consommateurs qui viennent au salon de Cincinnati, No 32 Royale, boire l'excellente bière qui s'y débite à raison de 5 cents le verre. L'établissement est meublé et décoré avec goût.—c'est le plus élégant de la ville.—et la popularité du propriétaire joint à l'excellente administration de la maison la placera bientôt à la tête des établissements du même genre à la Nouvelle-Orléans.

QUINCAILLERIE.—Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, etc? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles pour coke ou charbon, des fourneaux charbon coke, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 565, offrent toute espèce de quincailleries américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

MADAME CAMILLE URSO.—Nous avons annoncé sommairement, il y a quelques jours, dit le *Courrier des Etats-Unis*, qu'un accident était arrivé à l'éminente violoniste Camille Urso. Cet accident était, en réalité, beaucoup plus sérieux que ne le donnait à entendre la première nouvelle. Mme Urso avait à la main gauche un gant qu'elle nettoyait avec une substance qu'on appelle la *kerrosoline*, laquelle est extrêmement volatile. Les émanations de cette substance sont tellement subtiles qu'elles s'enflamment au gaz et la flamme ravit au point de départ. La main gantée fut instantanément en combustion et le feu gagna les cheveux et les vêtements. La courageuse femme cependant ne perdit pas le sangfroid. "Jetez-moi une converture," cria-t-elle à une couturière témoin de l'accident. Celle-ci obéit et le feu fut éteint. Mais déjà la main était brûlée, cruellement brûlée. "Mon Dieu!" ce furent les premiers mots de l'artiste, "est-ce que je pourrai plus jouer!" Que ses amis se rassurent! Elle conservera des cicatrices, mais les mouvements resteront libres: la convalescence avance, lentement mais sûrement, et ce beau talent ne sera pas perdu; avant longtemps Mme Urso pourra reprendre la campagne artistique qu'elle poursuivait et qui a été si douloureusement interrompue; elle sera d'autant plus chère à ses nombreux admirateurs qu'ils ont pu craindre un instant qu'elle ne fut perdue pour l'avenir.

CROISADE CONTRE CROISADE.—Le *Courrier de San-Francisco*, publie la lettre suivante:

"*Monsieur le rédacteur*,

Au moment où les dames de la TEMPERANCE UNION se coalisent pour obtenir du Board des Supervisors de fermer les débits de liqueurs, ne serait-il pas juste de nous unir, nous hommes mariés et pères de famille, pour obtenir du même Board, sinon de faire fermer les magasins de nouveautés, (car il faut bien se couvrir), du moins d'empêcher les propriétaires de ces magasins d'étaler dans leurs vitrines les étoffes de luxe et autres articles qui excitent la convoitise de nos femmes et de nos filles? Celles-ci font des achats de soie et de velours qu'il nous faut payer, et qui nous gêne souvent dans nos affaires et nous mène quelquefois, hélas! à la faillite.

L'excès du luxe n'est-il donc pas immoral comme l'abus du whisky, et n'est-ce donc pas aussi une intempérance d'un autre genre?

Je n'écris pas assez bien l'anglais, monsieur le rédacteur, pour soumettre cette réforme dans les journaux américains, c'est pourquoi je m'adresse à vous, espérant que vos confrères voudront bien traduire dans leurs feuilles ma juste demande.

Un marchand de liqueurs que sa femme ruine et qui garde l'incognito pour garder son crédit."

San Francisco, 13 mars 1874.

On annonce la mort à Paris de Mme Gauldrée-Boilleau, femme de l'ancien consul général de France à New York. Mme. Gauldrée-Boilleau était âgée de 49 ans; elle était fille du sénateur Benton et sœur de Mme. Frémont.

—Le colonel Villette, qui avait accompagné M. Bazaine à l'île Sainte-Marguerite, est arrivé hier à Paris. On dit qu'il vient demander sa mise à la retraite et l'autorisation de retourner auprès du prisonnier.

LES DAMES A L'ORCHESTRE.

Nous empruntons ce qui suit au *Figaro*:

Plein d'admiration et de respect pour le sexe auquel nous devons le coupé Jodic-Peschard, nous avons longtemps hésité à formuler contre lui une plainte, quelque fondée qu'elle nous parût.

Mais, aujourd'hui, les lamentations de nos frères sont trop nombreuses, trop amères, trop déchirantes pour que nous puissions nous abstenir davantage.

Notre silence constituerait un déni de justice, une désertion de notre poste, une négligence criminelle de nos devoirs.

Venons au fait.

Autrefois les dames ne daignaient pas descendre aux fauteuils d'orchestre.

Elles avaient consenti à abandonner aux hommes cette partie du théâtre,—comme le parterre, se contentant de régner en souveraines absolues dans le reste de la salle, depuis les premières jusqu'au Paradis.

Fauteuils d'orchestre et parterre restaient comme les derniers boulevards de l'indépendance masculine.

Mais, et c'était fatal, parce que c'est le propre de l'esprit de conquête, les dames ont fini bientôt par trouver que c'était encore trop de liberté pour les hommes, et ont fini par faire invasion dans les fauteuils d'orchestre.

Le jour n'est pas loin où on les verra au parterre!

Les hommes, cependant, subissaient sans murmurer cette dernière violation du droit des sexes, lorsque les insatiables dominatrices se sont avisées, pour comble d'humiliation, de venir là avec des coiffures telles que les pauvres hommes, placés derrière elles—ainsi que M. Lepetit *vis-à-vis* de M. Thiers—n'assistent plus au spectacle que comme si on jouait la pièce derrière la toile.

"Hier, j'étais au Gymnase, nous écrit un lecteur; j'avais devant moi une maman d'apparence plantureuse; elle était accompagnée de sa fille, charmante, il est vrai, mais coiffée d'un chignon à désespérer une Anglaise, avec un chapeau *timbale* véritablement pyramidal; une plume et une aigrette couronnaient l'édifice. J'ai entendu la pièce, mais ce serait mentir que de dire que je l'ai *vue*."

C'est de la dernière tyrannie, n'est-ce pas?

Mais que faire?

Les moins respectueux de nos correspondants nous disent:

—"Puisque nous nous décoiffons aux fauteuils d'orchestre, que les dames en fassent autant!"

Logique,—mais pas pratique.

Il est clair que les dames ne.... désarmeront pas.

Ce qui nous paraît plus simple et plus juste, c'est que les dames, placées au premier rang, y trouvent des fauteuils plus bas—d'un cran ou deux.

Nous laissons aux directeurs le soin de perfectionner l'idée.

—Une jeune et jolie ballerine—ne la nommons pas—vient de faire une tournée en province, où elle a obtenu un très-grand succès.

Dans une petite ville du centre, notamment, l'enthousiasme n'a connu aucun ménagement, et la veille du jour où l'*étoile* devait monter en diligence (les chemins de fer ne sont pas encore alliés jusque-là), un poëte de l'endroit lui a envoyé le quatrain suivant:

Chevaux, qui dès demain,
Emportez nos délices,
Puissiez-vous en chemin
Devenir écrevisses.

N'est-ce pas du dernier galant? Et l'on dit que la poésie s'en va!....

—Un charmant spécimen de littérature communarde découvert par le *Gaulois*:

L'autographe suivant du citoyen B... G..., bibliothécaire quelque part pendant le règne de la commune, a été placé sous nos yeux. Il est adressé à un employé subalterne:

"Citoyen,

"J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu d'une décision *prise par moi-même*, vous êtes révoqué de vos fonctions."

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 28.—A la chambre des Communes aujourd'hui, M. Anderson a demandé combien il y avait encore de Féniens subissant leurs sentences, le lieu où ils sont détenus et si le gouvernement pense ou ne pense pas qu'il est temps de les mettre en liberté.

M. Cross, ministre de l'intérieur, a répondu que le nombre total des prisonniers était de 16. Deux subissent leur sentence pour le meurtre de Manchester, mais aucun pour les outrages de Clarkenwell. Deux ont été condamnés à 15 ans de prison, un à 7 ans, et 11, qui avaient été soldats, ont été condamnés à l'emprisonnement perpétuel, ayant été convaincus d'avoir fourni des armes et d'avoir autrement donné aide aux insurgés.

De ces 16 personnes, trois sont en Angleterre, huit dans une partie de l'Australie, deux dans une autre, et trois en Irlande.

M. Cross a conclu en déclarant que le gouvernement n'a aucune intention de s'immiscer dans l'exécution de leurs sentences, paroles qui ont été accueillies par des applaudissements.

Londres, 28 mars.—Les mineurs de charbon de Staffordshire, au nombre de 12,000, se sont mis en grève.

ITALIE.

Rome, 28 mars.—On rapporte que le roi Victor-Emmanuel a brûlé l'adresse à lui envoyée par nombre de citoyens de Trieste, parce qu'elle contenait des sentiments de trahison envers l'Autriche; et l'on dit encore qu'il enverra au gouvernement autrichien un désaveu formel de sympathie avec l'adresse.

ESPAGNE.

Madrid, 27 mars—La bataille de jeudi, devant Bilbao, a duré 13 heures. Les dernières dépêches de Serrano sont pleines d'espoir.

16 gros canons étaient en position pour l'attaque sur Pedro Abante, vendredi.

AUTRICHE.

Vienne, 28.—Plusieurs députés ont présenté à la chambre basse du Reichstadt, une résolution requérant le gouvernement d'expulser du pays les Jésuites et tous les ordres qui leur sont affiliés.

RUSSIE.

St. Petersbourg, 28.—Le ministre des Etats-Unis Jewell, a signé aujourd'hui la déclaration sur les marques du commerce. Elle donne aux fabricants américains des droits égaux à ceux de Russie, ce qui protège complètement les intérêts américains. C'est le premier traité signé dans les deux langues russe et anglaise.

CUBE.

Havane, 27.—Les journaux se taisent sur la récente bataille près de Puerto-Pincipe. Des dépêches de Santiago disent que des bandes d'insurgés ont paru dans cette section du département de l'Est.

On rapporte que le président Castro et Señor Martinez, ex-président du club républicain, arrêtés il y a quelques temps, seront envoyés en Espagne.

Le montant du change offert est au dessous des besoins des maisons d'importation. Les détaillants souffrent le plus de la dépression de la circulation; très peu d'exportateurs en sont affectés dans leurs affaires.

Havane, 28 mars.—Le change et l'or espagnol sont tombés aujourd'hui. La baisse est attribuée à la cessation d'escompte par la banque. On considère cette baisse comme temporaire.

WASHINGTON.

Washington, 28.—Une maison de bois avec trois enfants de couleur, a été brulée aujourd'hui. Les parents étaient absents. Cause, huile de charbon.

Washington, 29—Sénat, pas de séance. Chambre, rien d'important.

Washington, 28.—Les délégués de la convention des contribuables de la Caroline du Sud, ont été occupés aujourd'hui à prendre des arrangements pour présenter un mémoire aux deux chambres du Congrès lundi. Ils disent qu'ils ont trouvé beaucoup d'encouragement et de sympathie de la part des hommes influents de tous les partis.

Washington, 22.—Le comité judiciaire de la Chambre, après une discussion longue et animée, a décidé qu'aucune réserve ne serait faite, sur les fonds de Genève, pour rembourser aux compagnies d'assurances les pertes essuyées par elles sur les navires détruits par les croiseurs confédérés et assurées par les mêmes compagnies.

Butler, Willson, Frye, Ward et Eldridge sont connus pour être défavorable aux compagnies et Pollard, Tremaine et Jewett soutiennent qu'elles doivent être mises sur le même pied que d'autres corporations ou que les personnes qui ont souffert des déprédations de l'Alabama et d'autres croiseurs.

Observations Météorologiques.

Washington, 28.—Pour les Etats du Golfe. Hausse de baromètre, baisse de température, ciel couvert et pluie près de la côte.

NEW-YORK.

New-York, 28.—La Cour Suprême a accordé un ordre de montrer les raison pour lesquelles unmandamus ne serait pas alloué contre les journaliers de l'Erie qui sont en grève. Les travailleurs ont accepté les conditions de la compagnie et ont repris leurs travaux.

New York, 28.—Les étincelles d'une locomotive ont mis le feu hier soir aux broussailles près de Farmingdale, Long Isle, et en très peu de temps 500 acres de bois ont été dévorés par les flammes. La pluie de ce matin a arrêté l'incendie. Nombre de bestiaux et un jeune garçon ont été brulés.

New-York, 28—Arrivés le steamer Herman, Caledonia. Arrivés à destination, Queen of the East, Elinor, Cornet et Koenig.

New-York, 28 mars—Arrivé, le steamer Pennsylvania de Glascow.

New-York, 28.—Arrivés, City of Houston.

BOSTON.

Boston, 28—Le 5e ballotage a donné 88 à Davis, 75 à Hoar, 68 à Curtis, 13 à Adams, 7 à Banks.

Nombre incessaire pour un choix 128.

OSWEGO.

Oswego, 28 mars.—Arrivé, le Canadien. C'est le premier arrivage de la saison.

SUSQUEHANNA.

Depôt de Susquehanna, 28 mars.—Les grévistes sont toujours en possession des locomotives et machines et tous les services sont suspendus.

Gare de Susquehanna, 28 mars.—Le chemin est entièrement bloqué par les grévistes. Ce soir le shérif Helm a télégraphié au gouverneur Hurltraft de lui envoyer 1500 hommes de troupes.

SAN FRANCISCO.

San Francisco, 28.—Les agents de la compagnie des Steamers de la malle du Pacifique n'ont encore reçu aucune nouvelle sur la manière dont le désastre du Colima est arrivé.

HARRISBURG.

Harrisburg, 28.—On vient de recevoir ce qui suit: Gare de Susquehanna, 28. Gouv. Hartraft:

Les grévistes ont consenti à laisser passer le train des voyageurs et aussi à recevoir leur payement le lundi. J'espère que la crise est passée. Nous vous tiendrons au courant.

Signé N. H. Jessup.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 28.—Arrivés, le steamer City of Dallas, de New York. La goelette Lizzie, en 11 jours du Grand Caïman.

Passe à la Loutre, 28.—Arrivés, le steamer New Orleans, de New York; le steamer State of Louisiana, de Liverpool. La barque Hortense Desautoy, en 56 jours du Havre.

RIVIÈRES.

Etats du Fleuve, etc.

Vicksburg, 18.—Descendant, Jutare City et barges. Temps clair et chaud. Fleuve 42 pieds et onze pouces au-dessus des eaux basses et montant lentement.

MARCHES.

Liverpool, 28.—Coton, ventes d'Orléans, rien au-dessous du bon ordinaire. 8 5|16.

Anvers, 28.—Pétrole 33 francs.

New-York, 28 mars.—Coton plus facile. Upland 16 7-8. Orléans 17 1-4. Vendu 1886 balles.

New-York, 28 mars—Or, 113. Change, plat. Argent de 3 à 4 sur demande. Papier de première classe de 5 à 7.

—Une lugubre facétie de Gygès;

Un homme entre chez un barbier pour se faire raser.

Il s'assoit, et un gros chien vient aussitôt se planter devant lui et le regarde avec une fixité étrange.

—Ah ça! qu'est-ce qu'il a donc, cet animal? demande le client vaguement inquiet.

—Je vais vous le dire, répond le barbier, tout en repassant son rasoir. De temps en temps il m'arrive de couper une oreille à une de mes pratiques.... Alors le chien la mange.

—Une coïncidence assez étrange s'est produite lundi, aux opérations du tirage au sort, dans le canton de Saint-Aulaye, arrondissement de Ribérac.

Un jeune homme se présente portant le nom de *Danton*. L'assistance attend la proclamation de son numero avec une certaine curiosité: c'était le numéro....93!

L'impôt sur les pianos apprécié par deux locataires:

—La taxe n'est pas passée, cela doit vous contrarier? Vous avez quatre pianistes dans votre maison.

—Heureusement, le propriétaire vient de louer à un emballeur qui m'empêche de les entendre.

MISE EN ACCUSATION DE GAMBETTA.

Voici le texte de la fameuse pétition de Kératry, dont le câble a parlé:

PÉTITION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Paris, le 4 mars 1874.

A monsieur le président de l'Assemblée Nationale.

La commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale a déposé, depuis deux mois, sur le bureau de l'Assemblée, un rapport relatif au camp de Conlie et à l'armée de Bretagne.

En présence des termes de ce rapport, je ne puis oublier qu'en acceptant le mandat de grouper les contingents bretons sur le terrain de la Défense nationale, qu'en provoquant leurs sacrifices en hommes et en argents, j'ai assumé aussi le devoir de réclamer justice solennelle pour mes compatriotes trompés dans leurs espérances patriotiques et blessés dans l'honneur de leur province.

En conséquence, j'ai l'honneur de demander à l'Assemblée nationale qu'elle veuille bien prendre en considération la pétition suivante, dont les conclusions sont logiquement dictées par le rapport de la Commission d'enquête.

Comte E. de KÉRATRY,
Ancien député du Finistère.

PÉTITION.

Vu le décret de la délégation de Tours, en date du 22 octobre 1870, ordonnant la levée et la concentration des mobilisés bretons.

Attendu que le contingent mobilisable des cinq départements bretons, Finistère, Morbihan, Loir-Inférieure, Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord, s'élevait à 79,305 inscrits. (Rapport officiel du 6 février 1871.)

Attendu qu'"un effort considérable a été, dès le mois d'octobre, fait par la Bretagne pour mettre immédiatement ce contingent en état de prendre une part active à la Défense nationale, et tandis que, dans le reste de la France, les mobilisés n'ont été presque partout remis à la guerre que dans le courant de janvier 1871, dès la fin du mois de novembre précédent, la Bretagne avait levé plus de 40,000 hommes, et dès le 9 décembre, plus de 50,000." (Extrait du rapport de la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale à l'Assemblée nationale. Camp de Conlie et armée de Bretagne.)

Attendu que "le 12 décembre, la population du camp comprenait jusqu'à 52 bataillons de garde mobilisée et dépassait 49,000 hommes."

(Extrait du même rapport.)

Attendu que "le 22 octobre, le ministre de la guerre avait formellement promis d'armer les mobilisés bretons de fusil à tir rapide; que cette promesse, solennellement annoncée à la Bretagne par la proclamation de M. de Kératry, renouvelée d'ailleurs à celui-ci sous dix formes différentes, tant par la Commission d'armement que par le ministre, qui avait abouti le 20 novembre à un engagement précis de livrer aux Bretons, "*en attendant mieux*," 30,000 armes perfectionnées, n'a *pas été tenue*." (Extrait du même rapport.)

Attendu que M. Gambetta, ex-ministre de la guerre et de l'intérieur, a déclaré devant la Commission d'enquête, dans la séance du 7 septembre 1871 que "si les mobilisés bretons, non menés au feu, n'avaient point reçu d'armes cela a tenu à ce qu'il n'en avait pas."

Vu la dépêche en date du 16 décembre, adressée de Bordeaux par M. de Freycinet, délégué à la guerre, à M. Gambetta, à Bourges, commençant par ces mots significatifs: "Comme le camp de Conlie confine à la politique."

Vu le rapport de la Commission d'enquête à l'Assemblée nationale contenant ces mots: "A s'en tenir aux armes acquises par la Commission d'armement et débarquées en France jusqu'au 13 novembre 1870, il y eut, cela est constant, pendant le mois de novembre, plus de 38,000 armes à tir rapide laissées sans emploi et qu'on eût pu réserver aux mobilisés bretons."

Vu la note officielle dressée: 1. sur les relevés des armes et munitions expédiées de l'étranger pour le compte de la Commission d'armement dans les ports de Brest, Cherbourg et le Havre: relevés établis par les directeurs d'artillerie de Brest et de Cherbourg et par le commandant d'artillerie de la place du Havre; 2. sur les tableaux faisant connaître la destination et l'emploi des armes et munitions reçues de la Commission d'armement par nos divers arsenaux, tableaux dressés par les directeurs de ces arsenaux."

Attendu que cette note officielle, remise à l'Assemblée nationale par la Commission d'enquête constate; "que par suite des arrivages de paquebots venant d'Amérique avec des cargaisons d'armes, du 4 octobre au 15 décembre 1870, il s'est trouvé disponible, pendant les mois de novembre et de décembre, au moment même où il fallait armer les mobilisés bretons, 105,789 armes à tir rapide."

Et plus loin disant: "que si une partie de ces armes reçurent très tardivement (janvier 1871) des destinations quelconques (en dehors de l'armée de Bretagne), il y en eut plus de 52,000 qui ne reçurent aucune emploi pendant la guerre."

Vu les conclusions du rapporteur de la dite note officielle, ainsi conçues: "Il est certain que le gouvernement pouvait munir d'armes à tir rapide tous les mobilisés du camp de Conlie. Pourquoi, malgré tant de promesses et tant de réclamations qui lui furent adressées; pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait? est-ce manvais vouloir? impéritie? incurie? L'Assemblée nationale, la conscience publique, éclairées par les faits et documents que notre Commission a rassemblés, répondront à cette question en connaissance de cause."

Et plus loin, faisant allusion aux fusils rayés à percussion, distribués aux gardes nationaux sédentaires ou mobilisés de France: "157,393 fusils furent distribués à 33 départements du Midi, dont les mobilisés ne sont jamais sortis de chez eux pendant la guerre. Les cinq départements bretons en reçurent, à eux cinq, 6,900 seulement. Quand aux mobilisés de Conlie, ils n'eurent pas un seul de ces fusils."

Et finissant par ces mots: "N'eût-il donc pas mieux valu, pour la défense nationale, que ces armes (à ne parler que de celles-là), au lieu d'aller s'enfouir dans le Midi, où elles ne servirent à rien, fussent données aux mobilisés de Bretagne, concentrées dès le mois de novembre à Conlie, c'est-à-dire à 30,50,80 lieues de leurs départements, et dès le mois de novembre appelés devant l'ennemi.—Le gouvernement de Tours préféra suivre l'ordre inverse: "Armer ceux qui n'étaient pas prêts avant ceux qui l'étaient.""

Vu les conclusions du rapport de la Commission des marchés sur les opérations de la Commission d'armement pendant la guerre, adressé à l'Assemblée nationale, ainsi conçues: "Le ministère de la guerre ne les armait pas de fusil se chargeant par la culasse. Le ministère de l'intérieur ne les armait pas davantage de fusils se chargeant par la bouche. Qui donc se trouvait plus rapproché de l'ennemi que les mobiles de l'Ouest et de Conlie?

Les mobilisés de Bretagne ne furent armés que le 9 janvier, à la veille de la bataille du Mans, longtemps après les mobilisés du midi, longtemps après les gardes nationales sédentaires.... Le retard apporté dans l'armement des mobilisés de Bretagne a pu contribuer, dans une certaine mesure, à la désastreuse issue de la bataille du Mans."

Vu la lettre de M. le général Chanzy, adressée au président de la commission des marchés, M. le comte Rampon:

Versailles, 6 juin 1873.

Mon cher collègue,—Vous avez parfaitement raison dans votre appréciation de l'influence que les retards apportés dans l'armement des mobilisés du camp de Conlie ont eue, non-seulement sur l'issue de la bataille du Mans, mais encore sur toutes les opérations de la deuxième armée de la Loire, à laquelle on annonçait toujours une réserve, qui n'a, par le fait, jamais existé à Conlie.

Agréez, etc., Général CHANZY.

Vu les conclusions du rapport de la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, ainsi formulées:

"Si le gouvernement avait tenu l'essentiel de ses promesses et laissé à l'armée de Bretagne un délai suffisant de préparation, nous ne voyons aucune raison de douter que, dans le courant de décembre et le commencement de janvier, elle eût fourni à la Défense nationale deux ou trois divisions de même qualité que la première, c'est-à-dire de 20 à 30,000 bons soldats, avec lesquels on eût pu, au lieu de la perdre, gagner la bataille du Mans."

M. de Kératry a l'honneur de prier l'Assemblée nationale de vouloir bien prendre en considération la proposition suivante:

"L'Assemblée nationale, considérant que M. Gambetta, ancien ministre de la guerre et de l'intérieur, présent aux armées et ayant dirigé les opérations militaires, est convaincu de ne pas avoir voulu armer les mobilisés bretons, déclare que M. Gambetta a sacrifié les intérêts de la Défense nationale à ses desseins politiques."

—La *Vie Parisienne* signale une innovation mondaine qui prête aux incidents originaux—pourvu, bien entendu, que la chose se passe entre gens d'esprit.

Une des plus charmantes femmes du plus sérieux des mondes a donné un souper demi-costumé.

Vous n'imaginez pas comme c'était bizarre et amusant. Les hommes en habit noir, les femmes en toilette de bal et la tête seulement costumée.

Les hommes, graves jusqu'aux épaules, couronnaient leurs gilets en cœur et le solennel "queue de morue" par le nez et la perruque de Polichinelle, le chapeau et l'emplâtre sur l'œil de l'invalide, le tatouage et les plumes du chef indien, le bonnet de coton du paysan normand, la queue de filasse de Jocrisse, les cadenettes poudrées de l'Incroyable, etc.

Quand aux femmes, c'était un triomphe! Je n'ai jamais rien vu de plus joli, de plus montant. Je parle à Haydée et c'est Mademoiselle.... qui hausse ses jolies épaules. Je dis une bêtise à une pécheuse de crevettes, et c'est l'éventail de dentelle de la comtesse X... qui me donne un coup sur les doigts. Je valse avec une gardeuse de dindons, et je serre le bras blanc, chargé de pierreries, de la belle madame Y.

Nous avons remarqué dans le même numéro des notes ingénieuses sur la tenue masculine et sur les impressions des femmes à l'égard des hommes.

L'homme n'a pas besoin d'être beau, mais il faut qu'il soit bien.

Etre bien, c'est avoir l'air intelligent et comme il faut; si on est joli garçon, cela ne gâte rien.

Un grand talent, un grand mérite, une haute position, une gloire quelconque, est un masque qui vous couvre tout entier, fussiez-vous bossu.

Tous les hommes sont jaloux.

Tous les hommes sont timides; il n'y a que l'entraînement ou l'habitude qui les fait oser.

Variétés Scientifiques.

Les propriétés du lait de chienne comparées à celles du lait de femme. Leur analyse. Les petits chiens de M. Depaul. La théorie du docteur Pigeon. Le lait de truie. Le médecin et le vétérinaire.

Dans une des séances du congrès médical et scientifique de la Société protectrice de l'enfance, tenu dernièrement à Marseille, M. le docteur Renant, de Montbrun-les-Bains, a fait une intéressante communication sur le rachitisme produit chez les jeunes chiens par l'usage du lait de femme, et sur la guérison possible des jeunes enfants à la mamelle par l'usage du lait de chienne.

Comment peut-on expliquer ces faits? Selon les analyses de M. Jacquème, ce serait par les différences de composition entre le lait de la femme et le lait de la chienne.

Le lait de femme contiendrait seulement pour 1000 parties 26,66 de beurre, 39,24 de caséine et de matières extractives, et 1,38 de sels; le lait de chienne renfermerait 97,20 de beurre, 117 de caséine et de matières extractives, et 13,50 de sels.

A l'appui de l'assertion de M. Renant, M. Depaul, le savant professeur de la Faculté de Paris, racontait, l'autre jour, à l'Académie de médecine, le fait suivant relatif à l'action nuisible du lait de femme sur les petits chiens.

Il y a trente ans environ, M. Depaul avait une chienne à laquelle il tenait beaucoup, cette bête tomba malade après avoir mis bas. Une excellente nourrice s'offrit elle-même à nourrir les petits chiens, mais, au bout de quelques jours, on vit ces animaux dépérir, être pris de diarrhée et d'amaigrissement rapide, symptômes qui cessèrent lorsqu'on eut substitué au lait de la nourrice du lait de vache coupé avec de l'eau gruau.

M. Depaul a, en depuis cette époque l'occasion de faire dans sa clientèle des observations analogues. Beaucoup de gens s'imaginent que la succion exercée par un petit chien est un moyen excellent de former les bouts de seins mal conformés chez les femmes qui veulent nourrir. On a souvent recours, dans le monde, à l'emploi de ce moyen. M. Depaul et quelques autres médecins ont toujours vu dans ces cas les petits chiens dépérir au bout de dix ou quinze jours.

M. le docteur Pigeon, de Fourchambault, de son côté, dans une note adressée à l'Académie des sciences, donne l'explication suivante:

Les os font partie de l'alimentation des chiens, et les chiennes selon lui, ont une grande prédilection pour les os. De là, dit-il, leur lait contient beaucoup plus de phosphate de chaux que celui des femmes. Et voilà pourquoi le lait de chienne guérit nos enfants rachitiques. Les jeunes chiens, ajoute-t-il, ont leurs dents et marchent aussitôt après leur naissance; il est donc probable que c'est l'insuffisance du phosphate de chaux dans le lait des femmes qui fait que l'usage de ce lait rend les chiens rachitiques.

Malgré tout ce que sa théorie a de séduisant, M. Pigeon est d'avis qu'avant de se prononcer définitivement, il est nécessaire d'attendre les analyses comparatives et rigoureuses des deux laits.

Quant à nous, tout en voyant poindre à l'horizon la terrible concurrence que le lait de chienne va bientôt faire au médicament par excellence de ce siècle dégénéré, à l'huile de foie de morue, puisqu'il faut l'appeler par son nom, nous dirons modestement: la conclusion la plus claire de tout cela c'est un argument de plus en faveur de l'allaitement maternel, un argument victorieux contre la transgression de cette loi de la nature qu'on méconnait si facilement aujourd'hui.

A propos d'allaitement *extra-maternel*, je me rappelle un médecin de province, grand amateur de nouveautés, qui eut un jour l'idée de faire téter une truie par les jeunes enfants de son hôpital. Il alla trouver un vétérinaire de l'endroit, le priant de lui procurer l'animal en question, dont le lait, disait-il, devait avoir des propriétés nutritives et reconstituantes tout-à-fait merveilleuses. Le vétérinaire résista, allégant toutes sortes de bonnes raisons. L'homme persistait toujours dans son idée. "Malheureux! s'écria le médecin des chevaux, la truie mangera vos enfants!" Je n'y avais pas pensé, mais il me semble qu'avec une muselière...."

A propos des escargots. Appétits des animaux pour les poisons.

Les grandes proportions que prend maintenant la consommation des escargots rendent opportuns les faits suivants; M. Dumas, directeur de l'hôpital de Montpellier, a publié une étude dans laquelle plusieurs cas d'empoisonnement par les escargots sont décrits.

Les symptômes constatés sont les vertiges, les nausées, les coliques, des étourdissements répétés suivis d'une prostration musculaire générale. Cependant aucun malade n'a succombé aux attaques de ce mal.

Informations prises, dit le *Journal des connaissances médicales*, on a observé que les escargots cherchent leur nourriture un peu partout. Des végétaux vénéneux pour l'homme, le laurier-rose, la viorne, le fusain, le buis, l'euphorbe, sont dévorés par eux.

Or, on ne prend pas toujours la précaution de faire jeûner les escargots avant de les tirer de leurs coquilles et de les cuire dans un lit d'aromates. C'est ainsi que les escargots ont absorbé de véritables infusions d'euphorbe et de buis.

En hiver, les escargots s'enferment dans leur coque et en closent l'entrée; aussi, à cette époque de l'année, aucun de ces empoisonnements n'a été relevé.

L'instinct des animaux pour les poisons est vraiment curieux. En nous limitant dans les herbivores aux seuls herbivores, dit Prosper Lucas, est-il une variété plus extraordinaire que celle des inspirations désordonnées du goût chez ces sortes d'animaux?

Le cheval abandonne la digue aquatique à la chèvre, méprise la feuille et le fruit du fusain, laisse l'aconit au cheval et se réveille l'appétit avec le tithymale, véritable poison pour beaucoup d'animaux; la vache cède la ciguë à la brebis; enfin, comme le constate le docteur Bouchart, les solanées vireuses, qui frappent l'homme de délire et qui exercent sur tous les carnassiers une action toxique d'une extrême énergie, non-seulement épargnent les êtres des degrés inférieurs de la série organique, mais les pigeons même n'en ressentent aucune influence, et le lapin, comme Rouge en a le premier fait l'observation, broute impunément la feuille de belladone.

Grands Eventails peints à $1 00; Ombrelles en soie à manche d'argent à $2 00, chez Lévy, 131 rue du Canal.

Quelques croquis de l'inépuisable Cham. Sucre et sculpture.

—Pour votre buste, vous voulez quelque chose de riche?

—Oui, vous me ferez en sucre, avec la surtaxe ce sera plus cher que le marbre.

Autre guitare sur le même motif, seulement plus rien d'officiel, ça se passe en famille:

—Charles! misérable! tu as tué ta mère! Tu viens de voter, tout le monde va savoir que j'ai un fils de vingt-cinq ans!

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 28 mars 1874.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
28 mars	1,614,554 25	133,377 74
Même temps la semaine dernière	1,485,344 00	148,559 07
Totale la semaine dernière	10,541,715 44	1,348,418 63
Totale de la semaine précédente	1,152,367,54	1,455,604 64

Il ne s'est rien passé de nouveau sur le marché monétaire.

Nous continuons à côter les billets de 1er ordre accompagnés de garanties collatérales à 9 à 10 pour cent par an, sans garanties collatérales à 11 à 12; le No 1, à 1 à 1¼ par mois et le No 2 à 2. Le papier hypothécaire de premier ordre est encore à 10 pour cent par an, mais on n'a pas déclaré de ventes de papier de second ordre.

Nous devons à l'obligeance de M. J. N. Meynard, directeur du Clearing House, le tableau comparatif suivant des banques associées, pour la semaine expirée aujourd'hui:

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	$56,000	
Currency		
Dépôts	230,000	190,000
Prêts	145,000	

L'or a ouvert à 112¾ à 112¼ contre 113⅛ à New York et fermé à 112¾ à 112⅞ contre 113 à New York. Les transactions comprennent $51,000, dont $2000 et 4000 à 112¾, $8000 à 112¾, $7000 à 112¾, $10,000 à 112⅞ et $20,000 à 112⅞ à 113. Rien pour l'argent. Les demi-piastres américaines sont toujours côtées à 106 1-2 à 107 1-2 et les piastres mexicaines à 108 à 108 1-2.

Dans le change Sterling, 65,500, dont 1200 et 3000 connaissement à 541¼, 1200 connaissement et 1000 clear No 1 à 542, 6000 et 14000 connaissement à 542¼, 16000 connaissement à 542 à 543, 5000 do à 542¼ à 543, 3000 clear No 1 à 543, 3500 connaissement à 543 à 543¼ 1000 do. à 543¼, 6000 connaissement de navire américains, à 543¼ à 544, 1000 de banque à 545. 1000 do. au comptoir, à 545½, 1000 et do, au comptoir, à 546. Dans les francs, 17500 en change de commerce, y compris 2500, 40,000, 50,000 et 80,000 à 466¼. A la clôture, les traitez Sterling étaient cotées à 542 à 543 le connaissement et clear No 1 et 544 à 545½ les traites des banques; les francs, à 466¼, les traites particulières et nominales celles des banques.

Le change américain a été abondant, sans variations sensibles. Les ventes de change à vue sur New York s'élèvent à $385,000, dont $15,000 en change de commerce à 9|32 pour cent d'escompte, $200,000 et $30,000 en change de commerce, $25,000 de banquiers à 1/4, $20,000 en change de commerce, $25,000, $70,000 et $130,000 de banquiers à 7|32; $30,000 et $30,000 en change de commerce à 3|16,....

Les banques ont continué de tirer des chèque sur New York au pair et le change de commerce à vue à 3|4 d'escompte.

Dans les actions la seule vente annoncée a été de 32 actions de la compagnie du gaz de la Nelle Orléans à $ 129.75. Les ventes d'actions du chemin de fer de la rue St. Chartes, mentionnée hier, ont eu lieu à $ 80.50 au lieu de $78

$3000 et $5000 de bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, ont changé de mains à 59¾; $1000 de nouveaux sept pour cent de la ville à 53½. Les premiers étaient cotés, à la clôture, à 59¾.

Les certificats d'allocations de la ville ont été plus recherchés; $10,000 se sont vendues à 61¼, $5000 et $11,000 à 62, $5000 à 62½, $3500 à 63, $5000 à 63¼, $4000 à 64. Taux, à la clôture, 63 c 64.

Les mandats de la police métropolitaine ont encore été cotés à 74 c., mais on n'a pas annoncé de ventes.

Les mandats de l'Etat—surtout les petits—sont encore en demande pour le paiement des taxes. Les gros sont toujours à 50; les petits, fermes à 55 et 60 et tendent à la hausse.

Les nouveaux mandats Clinton de l'Etat sont cotés à 82; nous n'avons pas entendu mentionner de ventes.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir. 28 mars 1874.

Les ventes d'aujourd'hui se sont élevées à 2050 balles à des prix généralement plus faciles et une réduction de ¼ à ⅛ c. dans le good ordinary, le low middling, le strict low middling et le middling. Nous modifions nos cotes comme suit:

Cotes générales.		Côte de l'Ex.
Low ordinary	9¾ à 10¼	10¼
Ordinary	11¾ à 12¼	12¼
Strict ordinary	12¼ à 13—	
Good ordinary	13¾ à 14½	14¼
Strict good ord	14½ à 14¾	
Low middling	15¼ à 15¾	15¼
Strict low midl	15¾ à 16—	
Middling	16¼ à 16½	16¼
Strict middling	16¾ à 16¾	
Good middling	— à 17¼	17¼
Middling fair	— à —	
Fair	— à —	

Il y avait ce matin, en voie de chargement, 125,000 balles dont 49,000 pour Liverpool, 27,000, pour le Hâvre, 1,000, pour l'Espagne, 600 pour Brême 2,500 pour la Méditerranée, 33,000, pour la mer du Nord, et 7,000 pour le Nord.

ETAT DU MARCHE AU COTON.

Stock en mains le 31 août 1873, ball.		7,177
Arr. depuis le dern état	980	
Arrivé précédemment	1,203,655	1,204,635
Total		1,211,812
Expédié aujourd'hui	16,714	
Expédié précédemment	952,670	969,384
Stock en mains		242,428
Stock, même temps l'an dern.		194,138

SUCRE.—Reçu 214 boucauts; vendu, 275 aux prix suivants: low fair 6¾ c. la livre, good fair 7 à 7¼ c.; good fair à fully fair, 7½ c.; jaune clarifié 9 à 9¼ c.; second 7½ c.

MELASSE.—Reçu, 4 demi-barils. Marché languissant.

FARINE.—Vendu 1,384 barils.

PORC.—Mess, $16 87½ à $17 le baril. Au détail $17 25.

MAIS.—Vendu, 1,800 sacs. Le choix blanc vaut de 75 à 76 c. le boisseau.

AVOINE.—64 à 65 c. le boisseau.

CAFE.—Le fair vaut de 24 à 25 c. la livre; good, 25 à 25½ c.; prime, 25½ à 26 (or).

GRAISSE—Cake. En tierçons, cotée à 9c. pour les packers et 9⅜ pour la raffinée: en barillet 9¼ à 10 la livre.

WHISKEY—Le marché est calme. Le Whiskey rectifié de la Louisiane vaut de 94 à 95c. le gallon; le choice Cincinnati vaut $1 00 et le Bourbon pur $1 50.

SON.—Le son s'offre en entrepôt à 90c. et $1 les 100 livres.

FOIN—Pas de ventes.

SEL—Le gros sel de Liverpool vaut de $1 20 à $1.25; le fin, de $1.40 à $1.45.

BEURRE.—Le beurre de l'Ouest vaut de 38 à 45c. la livre; le Goshen choix. 46 à 48c.; l'inférieur de l'Ouest; 33 à 35c. l'inférieur Goshen, 40 à 45c.

DIVERS.—Les pommes de terre peach blow valent $2.75 à 2.80; pink eyes, $2; Russetts, $2.40 à $2.70. Les oignons se vendent $10 le baril.

PEAUX.—Les peaux vertes salées de la Compagnie valent 7¼ c.; les peaux sèches salées, 14 c.; flint, 16 à 17 c.; steer de la ville de plus de 84 livres, 9¼ c.; de 70 à 84, 10 c.; au-dessous de 70 livres 8 c.; Kips, de 20 à 24 livres, 12 c.; les peaux de veau, $1 pièce.

RIZ.—Les prix sont fermes. Le choix de la Louisiane vaut 8 1-2c. la livre; le prime, 8 à 8 1-4c.; fair, 7 1-2 à 7 3-4c.; ordinaire, 7 1 8 à 7 3 8c.; commun, 6 1-2 à 7c; No. 2, 4 1-4 à 4 1-2.

MARCHE AUX BESTIAUX.

27 mars 1874.

REVUE DE LA SEMAINE:

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs de l'Ouest	—	42	—
Bœufs du Texas	910	[illegible]	257
Veaux	521	544	—
Cochons	270	[illegible]	150
Moutons	591	[illegible]	168
Vaches laitières	—	15	66

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net	10	à	12½
Bœufs du Texas nourris au maïs par livre net	—	à	10
Bœufs du Texas, choix	—	à	45 00
Bœufs du Texas, 1re qualité	[illegible] 00	à	45 00
Bœufs du Texas, 2de qualité	2[illegible] 00	à	25 00
Bœufs du Texas, 3me qualité	1[illegible] 00	à	15 00
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	6	à	7
Cochons du Texas, par livre, gr.	5	à	6
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible] 00	à	00
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible] 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible] 00	à	6 00
Vaches à lait, de choix, par tête	1[illegible]0 00	à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	3[illegible] 00	à	50 00
Veaux de lait par tête	[illegible] 50	à	10 00
Veaux d'un an par tête	[illegible] 00	à	12 00
Chèvres, par tête	[illegible]	à	4 00
Bœufs, prix moyen par livre			10
Porc " " "			—
Veau " " "			10
Mouton " " "			10

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 28 MARS 1874.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Geo Cromwell, pour N York.
Barque Rome, Otis, pour Cronstadt.
Navire (ang) Stratham, Jorman pour Liverpool.
Barque (ital) Dani Draper, Cotton pour Genoa.
Navire (rus) California, Lundcrlin, pour Havre.
Barque (norv) Marie, Kyle, pour Havre.
Steamer Reliance, Read, pour Pensacole.
Steamer Amite, Donnelly, pour Pensacole.
Steamship Western Metropolis, pour N York.

ARRIVES.

Steamship City of Dallas, de New York.
Navire Emma, Oliver, du Havre.
Navire L P Sturgess, Lanniken, de Liverpool.
Steamship New Orleans, Clapp, de New York.
Steamship (ang) State of Louisiana de Liverpool.

MONTANT LE FLEUVE.

Schooner Lizzie No 2, Dannals, de Jefferson.

BATEAUX A VAPEUR.

B L Hodge No 2, Batanco, de Baton-Rouge.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—divers à ordre.
NEW ORLEANS MOBILE & TEXAS R. R.—divers à ordre.
N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R R—divers à ordre.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.
Express ... 7:00 du matin.
Malle ... 5:55 du soir.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Tous les jours, à 8 heures du matin et à 5 heures du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope...7:45 du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne...7:30 du matin.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 28 Mars 1874.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Arendt Albert.
Angietonis Giovanni
B
Blanchet Prosper
Baril de Antonio Francisco
Baraty Baptiste
Barraco Vincenzo
C
Carujo Spiridione
Cartaux Mr.
Cagro Lorenzo
Canevari Dominico
Capucino Emilio
Campanero Enrique
Carrero Jean
Criseuzo Antonio
Corterria di Catorio
Corné Mr.
Cuzar Baptiste
D
Dargein Antoine
Diaz José Anto di Villego
F
Freuda Ignazio
Forti Angelo
Franchina Salvatore
G
Gaetano di Paolo
Gelpi Geronimo
Gregorio Alvarado
Giovani Favaboro
Gonzales Antonio
Glorioso Salvatores
Gusina Giorgio
Giuseppe Cavenoto
" Colzzo
" Bologna
" Eareszio
" Rocco Damonte
" Leone
" Patricio
" Manfro
J
Jaime D.
Julien T.
Jegoux Edouard
Joseph Rey
L
Leroi Moïse
Lacoste Louis Baptiste
Ladagnona Justin
M
Medus Jeneviene
Mattina Guiseppe
Mamu di Francesco
Michel François
N
Noferi Amadeo
O
Orlando Paolo
P
Pa'misano Felice
Parfait Ernest
Parilla Patricio
Papa Gaetano
Perpinana Augustin
R
Rando Salvatore
Randazzo Gaetano
Raynal August
Rendueles Francisco
Rizzuto Pietro
S
Simon G.
Sevelinga Jean
Sancho Raphael
Spano Felice
Sta. Cruz Maximiano
Soltolamoroli Froa di G. 2.
T
Tuquet Jacques
Tané Rafaël
Tglesia Jose Maria
V
Vitas José
Verchchy Antonio

LISTE DES DAMES.

A
Arnand Margaret
F
Facquet O. Mrs
Friglère Louis Mrs Wid
H
Hangard Mrs Wid
L
Lagonarino Maria Mrs
Lecorf Angèle Mrs
M
Merlâns Jennie Mrs
S
Soutras Mrs

29 mars. C. W. RINGGOLD, Maître de Poste.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la remise allouée aux agents et aux maîtres de poste.

EXCELLENTE OCCASION POUR UN JEUNE HOMME ENTREPRENANT.

A Vendre—le propriétaire ayant une mauvaise santé.

LE RESTAURANT COSMOPOLITAIN, très favorablement connu et situé rue Royale, Nos 13 et 15, près Canal.

Le soussigné désirant se retirer des affaires pour cause de mauvaise santé, offre en vente son établissement à bon marché et à des conditions très libérales.

Le loyer de tout l'établissement, se montant à $5,500 par an; une réduction de $2,000 par an sera faite à l'acquéreur sur le bail actuel qui expire le 30 septembre 1875.

LOUIS CHAPLAIN.

S'adresser, tous les jours, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi. 25 fév—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Louisiane.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année, expirée le 28 février 1874		$561,129 19
Savoir: Primes d'incendies	$206,406 51	
Primes de mer	297,669 28	
Primes de rivières	59,651 40	
		564,129 19
En moins—primes non expirées	23,125 00	
Primes remboursées	10,338 26	
		33,463 26
Montant net des primes		$530,665 93
Pertes par l'incendie	$179,535 90	
Pertes sur mer	158,374 45	
Pertes sur rivières	45,535 61	
To'al des pertes payées	$382 4 5 96	
Réfaction (rebate) au lieu de dividende	87,917 62	
Réassurances, frais, escompte, profits et pertes	40,615 69	
		510 979 27
Balance réservée		$19,686 66

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Bons de la ville et autres bons	$59,427 75
Actions de banques et autres actions	12,348 15
Actions et scrip de Compagnies d'Assurance	21,7 2 25
Propriétés foncières	23,275 24
Effets à recevoir et hypothèques	76, 9 9 24
Effets à recevoir	30,921 21
Primes en voie de recouvrement	61,376 79
Montant dû par des agences	3 ,347 17
En caisse et en Europe	19,389 58
Suspense account	56,927 3
	$442,288 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 22 mars A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public. No 140 de la rue Gravier.

Directeurs élus en février 1874.

Chas. Briggs, Ant. Carrière, Geo. A. Fosdick, B. Brugier, P. Anderson, A. Frerichs, Geo. W. Dunbar, Geo. W. Hynson, Henry J. Vose, E. Marqueze, Chas. Weishaar, A. Lecourt, Frank Williams, Chas. Lafitte, Rudolph Sieg, W. C. Black, N. M. Benachi, Thos. H. Hunt, Chs. Honold, D. Jamison, R. S. Howard, Edward Toby, Wash. Morton, William Knox, W. S. Bailey, J. E. Livaudais, A. K. Miller, Edw'd Morphy, J. A. Lum, Silas Weeks, E. K. Bryant, R. R. Decan, John S. Wallis.

27 mars—2t

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février '74

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$ 642,231
Tiré au delà des dépôts	1,341
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	406,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	17,772
Dû par des agents de rachat et de réserve	23,211
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	3,819
Local de la banque	7,901
Autres Propriétés foncières	2 731
Mobiliers et installations	18 082
Dépenses Courantes	4,972
Taxes payés	4,744
Primes	73,414
Echanges pour le Clearing House	57,975
Billets d'autres Banques Nationales	11,570 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,672
Espèces	18,196
Billets Legal Tender	254,000 00
	$1,604,732

PASSIFS.

Capital payé	$ 500,000 00
Surplus	11,553 00
Escompte	2,656
Change	3,698
Intérêt	1,317
Circulation Nationale non rachetée	419,000 00
Dividendes non payés	734 00
Dépôts individuels	657,915
Chèques Certifiés	7,516
Dû à des Banques Nationales	1,682
Dû à des Banquiers et à des Banques de l'Etat	974
	$1,604,732

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 Mars 1874. JULES MOSSY, N. P.

Exact: P. POURSINE, E. S. KEEP, A. W. BOSWORTH, Directeurs.

27 mars—2t

Rapport de l'Etat —DE LA— Banque Nationale de la Louisiane DE LA NLLE-ORLEANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 27 février, 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,645,246
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		903,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		100,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		209,098 10
Dû par des agents de rachat et de réserves		284,210 94
Dû par des banques nationales		14,315 70
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		118,586 12
Local de la banque	$175,000 00	
Autres propriétés foncières	6 797 25	181,797 25
Dépenses courantes	5,296 99	
Taxes payées	8,069 51	13,366 51
Items comptant (chèques sur des banques locales)		4,054 55
Echange pour le Clearing-House		311,912 37
Billets de banques nationales		23,003 00
Petite monnaie courante (y compris les nickels)		3,626 26
Espèces		5,456 51
Billets legal tender		353,647 00
		$4,206,720 81

PASSIF.

Capital payé		$1,000,000 00
Surplus		[illegible],000 00
Escomptes	$11,962 80	
Changes	8,465 01	
Intérêt	18,9 8 71	
Profits et pertes	56 562 65	95,909 17
Circulation de banque nationale non rachetée		774,121 00
Dividendes non payés		1,860 00
Dépôts individuels		1,915,259 28
Dépôts des Etats Unis		6,159 11
Dû à des banques nationales		154,375 70
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		[illegible]375 55
		$4,206,720 81

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, A. Luria, caissier de la banque nationale de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

A. LURIA, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 mars 1874.

EDGAR GRIMA, Notaire public.

Exact: W. A. JOHNSON, THOMAS L. AIREY, W. J. FRIERSON, Directeurs.

27 mars—2t

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$167,125 73
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$64,647 69	
Réassurances, refactions (rebate) dépenses, etc.	[illegible]	
		134,001 54
		$33,124 1
Total de l'Actif		$794,919 1

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider, A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt, N. A. Baumgarden, Th. Lilienthal, R. Seig, F. Del Bondio, C. H. Miller, Isaac Scherck, S. L. Nasits, J. N. Schwartz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman, Louis Schwartz, M. Frank, F. Rickert, X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Rodes, J. R. Wilderman.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9----Rue St-Louis----9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sau[illegible] 15fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIENIQUE
(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 3fps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS —ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 72—1 an Nlle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73....VIEILLE-LEVÉE....73
NOUVELLE-ORLEANS.
2 mai—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit, l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays

19 fév—1a

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE —ET—

Négociants Commissionnaires,
61......RUE TCHOUPITOULAS......61
NOUVELLE-ORLEANS.
30 juin—1an73

EST'D. 1858.
DOOLEY'S
YEAST POWDER
THE STANDARD BAKING POWDER
IS THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD.

La Poudre Levain de Dooley Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boites qui ont le Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley Est garantie et satisfera l'acheteur.

Demandez La Poudre Levain de Dooley et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boites en ferblanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et sous celui du poids.

A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.

DOOLEY & BROTHER MANUFACTURERS 69 NEW ST. NEW YORK.

28 fév—1y

Compagnie d'Assurance TEUTONIA, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif ... $798,454 60

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, A. Eimer Bader, N. A Baumgarden, E. F. Del Bondio, Ch. Engsfeld, M. Frank, H. R. Gogreve, Hy. Halter, Sigmund Stai z, J. H. Keller, Louis Leonhard, Theo. Lilienthal, C. H. Miller, F. Rickert, Frank Roder, Louis Schneider, W. B. Schmidt, R. Seig, Isaac Scherck, Louis Schwartz, J. M. Schwartz, J. R. Wilderman, X. Weissenbach, J. Keiffer.

5 oct—1an

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU— GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'encan au No. 2 du Triangle Building et No. 25 de la rue Peters (autrefois Nouvelle Levée,) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

F. ROBERTS, Surintendant, 8av—1an Lock Box 748 du bureau de la Poste

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, 24 oct—72—1 an No. 16 rue Union.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier, des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 25 déc—1an

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir toutes sortes de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donnera des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 73, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 2 nov—6m

Professeur.

UN ex professeur du Collège Jefferson, depuis longtemps connu dans l'enseignement, offre ses service pour enseigner les différentes branches de l'éducation soit dans un pensionnat, soit dans une famille. Il accepterait une situation à la campagne, avec un salaire modéré.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 20 fév—1y

CHARBON! CHARBON!

N'oubliez pas que H. & C. TYLER livrent leur CHARBON, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville, au prix de 75 cts le baril!

1er mars—1m

COAL— COAL— COAL.

Don't forget that H. & C. TYLER deliver their COAL, free of charge, to any part of the city, at 75 cents per bbl. march 1st—1m

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50; quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, GEO. WASHINGTON, CORTES, GEO. CROMWELL, KNICKERBOCKER

The steamship GEO. CROMWELL, Crawford, commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, March 28th, at 8 A. M.

PASSAGE ... $50.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street. my11y

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day, 25 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE.	
6	o'clock A. M.	7	o'clock A. M.
8	"	9	"
10	"	11½	"
12	M.	1½	P. M.
	P. M.	3½	"
	"	5½	"
	"	7	"

On Sundays the trains will be run every hour from 2 o'clock P. M.

Passengers for Gentilly Station must notify the conductor prior to departure of trains.

S. H. SCRANTON, Gen'l Superintendent. apr23

OBSTACLES TO MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes.

Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa.,—an Institution having a high reputation for honorable conduct and professional skill. feb 11—3m

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 24, 1873.

The Trustees, in conformity to the charter submit the following statement of the affairs the Company on the 30th of April, 1873:

Fire premiums	$195,445 04	
Marine premiums	58,526 48	
River premiums	152,4 9 10	
		$406,411
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$324,152
Losses paid		
On fire risks	$60,841 66	
On marine risks	52,423 20	
On river risks	64,843 52	
		$178,108 38
Taxes, discount in lieu of participation, stamps expenses, etc., less discount, etc.	53,158 40	
		231,266 88
Leaving net profits		$90,885 64
The Company have the following assets:		
Bills receivable	$41,433 90	
Loans on bond and mortgage	91,328 66	
		$132,762 56
Loans on pledge of stocks at call	$186,115 64	
Cash on hand	55,642 22	
		241,757 86
Real estate		166,6[illegible]
City bonds, bank and other stocks		109,329
Premiums in course of collection		9,916 11
		$602,433
Reserved for unadjusted losses and taxes		$17,300

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 24th of May, 1873.

W. L. EVANS, Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, that after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of THIRTY-THREE AND ONE THIRD per cent, be paid in CASH on and after the 16th day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES: APRIL, 1873.

Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman, Saml. H. Kennedy, C. T. Buddecke, John Phelps, P. H. Foley, A. G. Ober, Adam Thomson, E. H. Summers, Henry Abraham, P. N. Strong, Victor Meyer, Joseph Bowling, Edward J. Gay, Jno. M. Sandidge, Simon Hernsheim, Simon Forcheimer, Jos. S. Wolfe, R. B. Post, R. T. Torian, Edward Pilsbury, Jno. E. King, Chas. E. Slayback, Frederick Camerden, David Wallace, J. L. Harris. 7may

Sun Mutual Insurance Company.

PAID UP CAPITAL $500,000

EIGHTEENTH Annual Statement, for the year 1873.

Amount of premiums for the year	$259,627 53	
Less unterminated risks and return premiums	31,859 89	
Net earned premiums	$227,767 64	
Discount and interest	43,687 22	
		$271,454 86
Losses paid, re-insurance and unadjusted:		
Losses	$154,159	
General Expenses and Taxes	32,173	
Reserve fund and Dividend on Stock	58,814	
		$244,147
Net profit		$27,707
ASSETS of the Company estimated at their market values:		
Bonds, Stocks, Loans and Bills Receivable	$534,786 84	
Cash on hand and premiums in course of collection	55,565 88	
Total assets		$590,352 72

The Board of Directors, at a meeting held on the 21st day of January, 1874, after setting aside $10,000 to the reserve fund from the net earnings of the year, and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

Jno. G. Gaines, James I. Day, E. J. Hart, Geo. Jonas, Henry Renshaw, Emory Clapp, Hugh Wilson, G. M. Bayly, B. Biscoe, James Byrnes, I. N. Marks, J. L. Harris, Chas. Macready, Lionel C. Levy, W. E. Seymour, W. B. Schmidt, Richard Flower, L. Alcus, J. Weis, R. T. Torian, B. W. Taylor, Scott McGehee, J. C. Morris, Isaac L. Haas.

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms. All Losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley. jan25—

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$656,894 95
Bons des Etats-Unis		408,000 00
Primes sur Bons des Etats-Unis et sur or		73,755 40
Diverses actions		17,772 58
Dû par Banques et Banquiers		9,2 9 27
Propriétés foncières, meubles et installations		26,075 66
Dépenses courantes		605 75
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$222,000 00	
Billets de Banques Nationales	11,599 56	
Or	14,608 38	
Chèques sur banques locales payables en currency	190,392 92	438,598 84
		$1,687,322 37

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Surplus	11,353 10
Circulation	419,000 00
Dépôts	722,859 16
Chèques du caissier	34,337 77
Escomptes, Intérêt et Change	676 22
Dû à Banques et Banquiers	893 32
Dividendes non-réclamés	371 80
	$1,687,322 37

Nlle-Orléans, 10 janvier 1874.

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Banque Natio